

## **Guide pour remplir la demande d'autorisation d'un intervenant particulier Groupe**

Un intervenant particulier - groupe qui demande à être autorisé doit notamment fournir au président d'élection de sa municipalité les renseignements prévus à l'article 512.3.

### **Section 1 : IDENTIFICATION ET DEMANDE D'AUTORISATION**

**A : Groupe**

Vous inscrivez la dénomination du groupe, la date de sa constitution, l'adresse et le numéro de téléphone.

**B : Principaux dirigeants du groupe**

Vous inscrivez les nom et prénom des principaux dirigeants du groupe, l'adresse de leur domicile ainsi que leur numéro de téléphone. Si vous avez plus de 5 dirigeants, veuillez joindre une annexe fournissant les mêmes coordonnées.

**C : Membres du groupe**

Vous indiquez le nombre réel ou approximatif de membres du groupe.

**D : Représentant du groupe (électeur)**

Vous inscrivez vos nom et prénom, votre date de naissance, l'adresse de votre domicile ainsi que votre numéro de téléphone.

**E : Objet de la demande d'autorisation (préciser le sujet d'intérêt public, le cas échéant)**

Vous indiquez l'objet de la demande d'autorisation soit en cochant la case « Prôner l'abstention ou l'annulation du vote » ou en cochant la case « Faire connaître son opinion sur un sujet d'intérêt public », dans ce cas, vous devez préciser le sujet.

### **Section 2 : DÉCLARATION SOUS SERMENT DU REPRÉSENTANT DU GROUPE**

Cette section précise les exigences de la *Loi*, le serment et l'engagement de l'électeur.

Cette section doit être signée par le représentant du groupe et contresignée par une personne autorisée à recevoir une déclaration sous serment. Peut recevoir un serment toute personne autorisée par une loi du Québec, dont un commissaire à l'assermentation, un avocat ou un notaire, en vertu de la *Loi sur les tribunaux judiciaires* (RLRQ, c. T-16), ainsi que le président d'élection de la municipalité qui reçoit la demande d'autorisation, le maire, le greffier, le secrétaire-trésorier et tout autre membre du personnel électoral en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-22).

### **Section 3 : ATTESTATION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION**

Vous n'inscrivez rien dans cette section. Elle est réservée au président d'élection de votre municipalité. Prenez bien note du numéro d'autorisation qui vous sera attribué (MUN-00) car ce numéro doit apparaître sur toutes vos publicités.

## Demande d'autorisation d'un intervenant particulier Groupe

### 1. IDENTIFICATION ET DEMANDE D'AUTORISATION

Par la présente, je désire solliciter une autorisation en vertu de l'article 512.3 de la section VIII.1 du chapitre XIII de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. À cette fin, je fournis les renseignements exigés par cette *Loi*.

A. Groupe :

<hr/>	Année    Mois    Jour
Dénomination du groupe	Date de la constitution
<hr/>	(    )            -
Adresse	Numéro de téléphone

B. Principaux dirigeants du groupe :

Nom et prénom	Adresse du domicile	Numéro de téléphone
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>

C. Nombre réel ou approximatif de membres du groupe :

---

D. Représentant du groupe (électeur) :

<hr/>	Année    Mois    Jour
Nom et prénom du représentant du groupe en majuscules	Date de naissance
<hr/>	(    )            -
Adresse du domicile	Numéro de téléphone

E. Objet de la demande d'autorisation :

1°  Prôner l'abstention ou l'annulation du vote **OU**

2°  Faire connaître son opinion sur un sujet d'intérêt public

Préciser le sujet d'intérêt public

## 2. DÉCLARATION SOUS SERMENT DU REPRÉSENTANT DU GROUPE

A. Pour l'élection du \_\_\_\_\_  
Date de l'élection

je déclare que :

- je représente le \_\_\_\_\_ ;  
Dénomination du groupe
- je possède la qualité d'électeur et la majorité des membres de ce groupe sont des électeurs dans la municipalité de \_\_\_\_\_ ;  
Nom de la municipalité
- je n'entends pas favoriser ni défavoriser directement un candidat ou un parti ;
- je ne suis membre d'aucun parti ;
- je n'agis pas, ni directement ni indirectement, pour le compte d'un candidat ou d'un parti ;
- à ma connaissance, aucun membre du groupe n'a obtenu une autorisation à titre d'intervenant particulier pour un objet analogue ou n'a formulé une demande d'autorisation qui est encore pendante ;
- entre le 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'élection en cours et jusqu'à la publication de l'avis d'élection :
  - aucune dépense de publicité n'a été faite et aucune somme de 100 \$ ou plus ne m'a été fournie ;
  - toutes les dépenses de publicité relatives à la présente élection sont détaillées à l'annexe A (DGE-1039) de cette demande d'autorisation ;
  - les nom et adresse de toutes les personnes qui m'ont fourni une somme de 100 \$ ou plus ainsi que le montant de la somme fournie sont inscrits à l'annexe A (DGE-1039) de cette demande d'autorisation.

B. Je m'engage à me conformer aux dispositions de la *Loi* qui me sont applicables, notamment, à ne pas excéder le montant de 300 \$ en dépenses de publicité (art. 453 (9°)).

\_\_\_\_\_  
Signature du représentant du groupe

Déclaré sous serment devant moi

à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ ,  
Nom de la municipalité Date

\_\_\_\_\_  
Personne autorisée à recevoir une déclaration sous serment

## 3. ATTESTATION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION

J'accepte cette demande d'autorisation, pour la période qui se terminera le \_\_\_\_\_ .  
Date de l'élection

À cette fin, j'accorde le numéro d'autorisation suivant :

MUN-

\_\_\_\_\_  
Signature du président d'élection

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom de la municipalité

1. Transmettre l'original au Directeur général des élections du Québec.
2. Remettre une photocopie au représentant du groupe identifié à la section 1 et au trésorier.
3. Conserver une photocopie pour vos dossiers.

